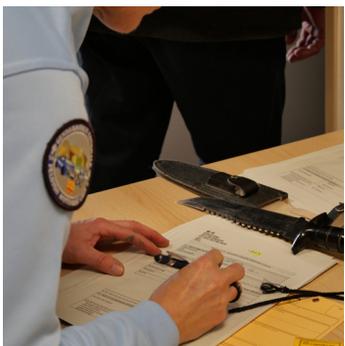


RAPPORT D'ACTIVITÉ

des services de l'État
dans le Calvados

2022





J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2022 des services de l'État dans le Calvados.

L'année 2022 a été marquée par le retour de la guerre en Europe, en Ukraine. Tous les services de l'État se sont engagés et mobilisés auprès des ukrainiens accueillis dans notre département. Toutes les actions possibles ont été engagées pour assurer à ces populations déplacées, un environnement sécurisé, un hébergement, une scolarisation pour les enfants et une insertion dans la vie professionnelle. Je souhaite à toutes ces familles de retrouver paix et sérénité chez nous avant un retour dans leur pays le moment venu quand cela leur sera possible.

Il nous a fallu également gérer deux autres crises en 2022.

La sécheresse tout d'abord qui a révélé les grandes fragilités que connaît le Calvados dans la production et la distribution d'eau potable.

La crise énergétique ensuite face à laquelle le Gouvernement a mis en place de nouvelles aides à destination des entreprises et des familles les plus modestes.

Malgré cette crise majeure, l'engagement de l'État territorial n'a pas failli tout au long de l'année 2022.

Au-delà de ces crises, les services de l'État dans le département ont également poursuivi leurs missions classiques. Au fil des pages qui suivent, vous aurez ainsi un aperçu – non exhaustif – de l'action au quotidien de l'État dans le Calvados :

- l'État est le garant de la sécurité pour tous,
- il assure, par le prélèvement de l'impôt, le financement de nos services publics,
- il est au service de l'éducation et de la formation de notre jeunesse,
- il travaille en faveur de l'emploi et de développement économique de nos territoires,
- il veille à la cohésion sociale et territoriale de notre République,
- il a la responsabilité du développement durable de notre société.

Ce bilan atteste de l'engagement, du professionnalisme et de la capacité d'adaptation des administrations territoriales de l'État. Il me permet d'exprimer ma reconnaissance envers les femmes et les hommes qui font vivre nos services publics.

Pour autant, l'État n'agit pas seul et la mise en œuvre des politiques publiques est plus que jamais partenariale. Ce rapport annuel témoigne donc également des partenariats noués notamment entre les services de l'État et les collectivités territoriales ou les acteurs économiques et associatifs qui contribuent au « vivre ensemble » au quotidien.

Je me réjouis de la qualité de cette collaboration avec l'ensemble des acteurs calvadosiens.

Thierry MOSIMANN
Préfet du Calvados

Chiffres-clés

1 713 727

€ : c'est le coût, à l'échelon départemental, toutes dépenses confondues, des deux scrutins Elections présidentielle et législatives

697 200

€ : c'est le montant maximal accordé au titre de la DETR pour un projet porté par une collectivité territoriale du Calvados

900

visiteurs lors de la fête de la musique à la sous-préfecture de Bayeux, le 21 juin 2022

102 800 000

€ d'aides versées en 2022 aux exploitants agricoles dans le cadre de la politique agricole commune (PAC)

15

km de câbles en mer et 25 km de câbles à terres posés par RTE dans le parc éolien en mer du Calvados au large de Courseulles sur mer

100

% des écoles et des collèges du Calvados engagés dans le programme PHARe de lutte contre le harcèlement scolaire

3 032

jeunes ont bénéficié du contrat engagement jeune en 2022

293 600

visiteurs lors des Journées européennes du patrimoine 2022 dans le Calvados

3 087

reprises de contact de victimes de violences intra familiales (+12,%)

146

oiseaux analysés dont 90 positifs - 7 arrêtés définissant des zones réglementées dans le cadre de l'influenza aviaire hautement pathogène

15

minutes : c'est le temps maximum mis par un calvadosien pour rejoindre l'un des 42 espaces France services créés dans le département (contre 30 min au niveau national)

8

lieutenants de louveterie intervenant pour le compte de l'État et 39 battues administratives menées dont 24 missions de tir de nuit dans le cadre des missions administratives portées par l'État en 2022 pour lutter contre la surpopulation de sangliers

58 000

visites par mois sur le site internet des services de l'État dans le Calvados. Le nombre d'abonnés des réseaux sociaux du Préfet du Calvados est en constante croissance

40,1

°C, la température relevée à la station météo de Caen-Carpiquet le 18 juillet 2022, établissant ainsi un nouveau record de température

594

hectares brûlés en 2022 (40 fois plus qu'en 2021)

24 512 157

€ : c'est le montant des subventions d'investissements accordées en 2022 aux collectivités locales au titre de la DETR - 13 109 469 €, de la DSIL - 10 095 308 € et du FNADT - 1 307 380 €

77 523

c'est le nombre d'heures de patrouilles pédestres effectuées par les policiers et les gendarmes en 2022 (contre 31 834 heures en 2021)

1 615

c'est le nombre d'amendes forfaitaires délictuelles dressées par les forces de l'ordre pour détention de produits stupéfiants

2 954

permis de conduire suspendus en 2022 dans le Calvados. 33 personnes sont mortes sur les routes du département en 2022

224 000

c'est le nombre de démarches effectuées par les calvadosiens dans les 42 espaces France services déployés dans le département

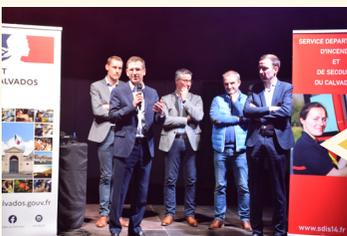
6

c'est le nombre de microfolies déployées dans le département et une microfolie en expérimentation. La microfolie est un musée virtuel, un accès à près de 80 collections, en un seul endroit au plus près de chez soi

Faits marquants



En janvier et en novembre 2022, une vingtaine de référents France Services sont venus à la préfecture à la rencontre des services à l'occasion de réunions.



Le 26 février, le centre de vaccination à grande capacité de Caen, tenu par le SDIS14, ferme ses portes après 20 mois de fonctionnement et 243 000 injections réalisées.



Le 7 avril à Caen, 35000 jeunes étaient présents au traditionnel carnaval étudiants le plus important d'Europe. Le chanteur ORELSAN présent sur un des chars, exfiltré par un binôme de motards de la police nationale, a été conduit au parc des expositions. 200 policiers étaient engagés pour la sécurisation de cet événement.



Le 13 mai, Eolienne Offshore du Calvados (EOC) a achevé les forages destinés à accueillir la station électrique du parc éolien en mer du Calvados au large de Courseulles sur mer.

Tout au long de l'année, afin de lever les freins liés à la qualification ou à l'expérience, ce sont près de 20 000 calvadosiens qui ont bénéficié du plan « 1 jeune, une solution ».



Le 28 février, Monsieur Joël Giraud, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, en charge de la ruralité, pose la première pierre du Pôle santé libéral ambulatoire (PSLA) de la Seulles.



Le 13 mai, un exercice plan d'urgence influenza aviaire hautement pathogène s'est tenu dans un élevage pour tester la capacité des services à intervenir avec la mobilisation d'une trentaine d'agents de la direction départementale de la protection des populations et d'intervenants extérieurs.



Le 18 juin, à l'occasion de la commémoration de l'appel du Général de Gaulle, près de 200 jeunes du service national universel (SNU) et des cadets de la gendarmerie ont formé une croix de Lorraine, symbole de la France libre, en hommage au Général de Gaulle et aux résistants.





Le 15 juillet, Madame Elisabeth BORNE était à Houlgate pour rencontrer l'ensemble des acteurs de la sécurité mobilisés pour assurer la tranquillité de nos concitoyens durant la période estivale. Elle découvrait ensuite à Bonnebosq la brigade mobile de proximité mise en place par le Groupement de gendarmerie nationale.

Au cours de l'été, le département du Calvados a connu une situation exceptionnelle de sécheresse. L'une des conséquences de cet épisode : la multiplication des feux d'espaces naturels et cultivés, comme à Condé-sur-Ifs où 230 hectares de chaumes et de sous-bois ont brûlé le 19 juillet.



Le 2 septembre au Molay-Littry, un homme tire sur le responsable d'une agence immobilière et se retranche dans les locaux. L'antenne du GIGN de Caen et 40 gendarmes interviennent pour neutraliser le forcené.

En septembre, après 3 ans de fermeture au public en raison de la crise sanitaire, l'ouverture des salons de la préfecture du Calvados, lors des Journées Européennes du patrimoine, a rencontré un franc succès avec plus de 350 visiteurs.



Le 30 septembre, le Sablier, pôle des arts de la marionnette en Normandie, soutenu par la Communauté urbaine Caen la mer, la Ville de Dives-sur-Mer, le Département du Calvados, la Région Normandie, et la DRAC de Normandie, devient Centre National de la Marionnette.

Le 10 novembre, à l'occasion de la 30e édition du plus grand festival nordique en Europe, Les Boréales, Thierry Mosimann, préfet du Calvados, a accueilli les ambassadeurs des pays nordiques et baltes à la préfecture.



Le 12 décembre, le clocher de 21 tonnes de l'Église Notre-Dame Bonsecours à Trouville qui menaçait de s'effondrer était « déposé » avec succès ; les services de l'État étaient aux cotés de la municipalité pour sécuriser cette opération délicate.

Le 16 décembre, le 1500ème Contrat d'engagement jeune de la Mission locale de Caen la mer/Calvados Centre a été signé officiellement en présence du sous-préfet à la relance, du directeur de la Mission locale, du maire et du directeur du Pôle emploi de Hérouville Saint clair.



Sommaire

L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises

11

- 2022 – Élections présidentielle et législatives : une organisation des scrutins réussie par une nouvelle équipe
- L'accueil des familles ukrainiennes dans le Calvados
- La mobilisation des services de l'État dans le Calvados pour lutter contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales
- L'action de l'État dans la mise en œuvre de la réforme de la garde ambulancière
- Une année 2022 marquée par la reprise des grands rassemblements et la montée en puissance de nouvelles crises environnementales et énergétiques
- Sécurité du quotidien : les unités de police secours en première ligne
- La gendarmerie au plus proche des préoccupations des élus et de la population
- Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS14) engagé dans la lutte contre les feux d'espaces naturels
- L'action de l'État en 2022 dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport au sein du Calvados
- L'action de l'État dans la lutte contre le harcèlement scolaire : le dispositif PHARe
- La gestion de la sécheresse 2022
- L'action de l'État dans la protection sanitaire en santé animale : lutte contre l'influenza aviaire et la tuberculose bovine

L'État au service du développement économique et de la création d'emplois

24

- Le bilan 2021-2022 du Plan France Relance pour les entreprises calvadosiennes
- La sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux au plus proche des préoccupations des acteurs du monde économique
- Lancement des Contrats d'Engagement Jeunes et de la démarche Service Public de l'Insertion et de l'Emploi
- Lutter contre les tensions de recrutement

L'État au soutien d'un aménagement équilibré de ses territoires

29

- Le soutien de l'État à l'investissement des collectivités locales
- Le conseil aux collectivités locales
- Déclinaison de la Charte régionale d'accès aux soins signée en décembre 2021
- L'accompagnement des collectivités dans les projets de revitalisation de centre-bourgs (petites villes de demain) et de rénovation urbaine (mise en oeuvre du projet ANRU du quartier Hauteville de Lisieux)
- Les Espaces France Services : un réseau achevé

L'État au service de l'éducation, de la culture et du sport

36

- En route vers les Jeux olympiques et paralympiques 2024
- Grâce à ses vitraux contemporains la cathédrale de Bayeux entre dans le XXIe siècle
- Projet Mora : l'État monte à bord !
- Les nouveaux outils de la politique culturelle : 100 % EAC, Microfolies et Pass culture

L'État au service du développement durable et de la transition énergétique

42

- Les mesures de sobriété énergétique mises en oeuvre au sein des services de l'Administration territoriale de l'État (ATE)
- Création de la réserve naturelle nationale des falaises jurassiques du Calvados
- Le guichet unique éolien et la cartographie des zones favorables
- La rénovation énergétique des logements
- Le développement de l'éolien en mer

Annexe : les effectifs de l'État, ses dépenses

49

- Les effectifs de l'État dans le Calvados en 2022
- Les dotations de l'Etat aux collectivités locales en 2022

l'État garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises



L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises



Carte électorale

2022 – Élections présidentielle et législatives : une organisation des scrutins réussie par une nouvelle équipe

514 000

électeurs appelés aux urnes

16 700 000

bulletins de votes pour l'élection présidentielle

61

candidatures aux élections législatives reçues et gérées par la préfecture

L'action conjointe des services préfectoraux (portée et animée par le bureau de la réglementation, des associations et des Élections – BRAE), des 528 mairies du département et des Forces de Sécurité Intérieure a permis aux élections présidentielle et législatives de se dérouler sans difficulté majeure.

Les raisons de la réussite dans l'organisation et la gestion de ce moment crucial pour notre démocratie : une relation de proximité avec les 528 municipalités auxquelles ont été livré du matériel anti COVID, des cartes d'électeurs et tout le matériel électoral nécessaire au bon déroulement des scrutins, une disponibilité sans faille des équipes de la préfecture tant en matière organisationnelle que juridique, et enfin des échanges et des réunions de préparation

en amont avec les Forces de sûreté intérieure (FSI).

L'un des défis de ces scrutins : réussir l'acheminement de la propagande électorale. Un important travail a été réalisé tant avec l'entreprise de routage en charge de l'adressage, de la mise sous pli et du colisage (BRETAGNE ROUTAGE filiale de DOCAPOSTE), qu'avec le prestataire en charge de la distribution de la propagande comme des bulletins de vote (La Poste).

Une « nouveauté » est venue s'ajouter à l'organisation habituelle de ce type de scrutins : la nécessaire passation d'un marché à l'échelon local pour l'impression des bulletins de vote des candidats à l'élection présidentielle. Les

services de la préfecture du Calvados avaient été en effet mandatés, suite à l'accord des quatre autres préfectures de la région Normandie, pour rédiger, passer et attribuer des lots par département.

Pour en savoir +

Lien internet :
<https://www.calvados.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Elections-et-citoyennete/Elections>



L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises



Centre d'accueil des réfugiés ukrainiens de Vire



L'accueil des familles ukrainiennes dans le Calvados

Au 31 décembre, 955 déplacés ukrainiens se sont installés dans le département en attendant la fin du conflit. Les personnes déplacées arrivent dans le département à la fois de manière spontanée et via les opérations de desserrement en provenance de l'Île-de-France organisées chaque semaine jusqu'à l'été, puis mensuellement depuis le mois de juillet.

En complément du mouvement d'élan de solidarité citoyenne, des centres d'hébergement collectifs temporaires ont été déployés par les services de l'État pour répondre à l'urgence des situations. Plus de 430 personnes (3/4 adultes et 1/4 enfants) ont ainsi pu bénéficier de cette mise à l'abri gérée par l'association Coallia, leur permettant de réaliser les démarches administratives et les premiers soins.

L'État a également coordonné le relogement de 499 familles

ukrainiennes dans des logements sociaux, de personnes morales (associations, communes, collèges, lycées) et de particuliers.

Cet effort collectif pour l'hébergement et le relogement se poursuit toujours grâce à la mobilisation des acteurs locaux : les associations (Unit'secours 14, Coallia, Revivre, Ysos, Habitat humanisme, croix rouge, d'aide alimentaire, etc.), les bailleurs sociaux, les collectivités et les particuliers.

Afin de faciliter l'intégration, un lien étroit a été organisé avec les communes et les CCAS ainsi qu'avec les collèges et les lycées pour permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité. Les personnes nécessitant des soins spécifiques ont pu bénéficier d'une prise en charge médicale à l'hôpital.

Enfin, des ateliers socio-linguistiques ont été proposés sur

les territoires (Vire, Bayeux, Caen, Lisieux) par des bénévoles ou dans le cadre d'action de formation à visée professionnalisante pour faciliter les recrutements dans les métiers en tension.

Pour en savoir +

Lien internet :
<https://www.calvados.gouv.fr/Actualites/Accueil-des-deplacés-ukrainiens-dans-le-Calvados>



L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises



Cellule de crise à la préfecture du Calvados

La mobilisation des services de l'État dans le Calvados pour lutter contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales

2 312 ← femmes victimes de violences intrafamiliales dans le Calvados

25 ← places d'hébergement pour les femmes victimes de violences

7 ← places d'hébergement pour l'éviction de l'auteur de violences conjugales

19 ← personnes suivies par le CPCA

20 ← bracelets anti-rapprochement

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.citoyens-justice.fr/lutte-contre-les-violences-conjugales/les-centres-de-prise-en-charge-des-auteurs-de-violences-conjugales-cpca.html>



Un plan départemental de mobilisation et de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales a été signé le 10 novembre 2022 afin de décliner dans le département les mesures du Grenelle sur les violences conjugales, et du 5e plan national de lutte contre les violences faites aux femmes.

Il est organisé en 5 axes prioritaires : mieux accueillir notamment en formant les acteurs de terrain, mieux accompagner les victimes (hébergement, sanitaire et social), mieux les protéger par une réponse adaptée et immédiate des forces de l'ordre mais aussi un traitement judiciaire prioritaire, mieux prévenir les violences par la prise en charge des auteurs avec le nouveau dispositif CPCA (centre de prise en charge des auteurs) et l'éducation des plus jeunes, et enfin améliorer le pilotage départemental de l'ensemble de ces actions sur le territoire.

Par ailleurs, l'État s'est engagé depuis 3 ans à augmenter le nombre de places d'hébergement pour les victimes. Ainsi, sur les 25 places financées aujourd'hui spécifiquement pour les « Femmes Victimes de Violences », 16 ont été créées depuis 2020. Ces places sont gérées par l'association Itinéraires, dans les villes de Caen et Lisieux,

Parallèlement, l'État a créé en 2022, 7 places d'hébergement pour les auteurs présumés de violences afin de permettre l'éviction du domicile conjugal et ainsi diminuer l'impact négatif des violences sur les victimes. Ces places permettent aux deux Parquets du territoire d'organiser l'hébergement des auteurs présumés sous contrôle judiciaire. Elles sont gérées par les acteurs SOS Logement, Revivre et Itinéraires.

Les personnes hébergées peuvent alors bénéficier de l'accompagnement du Centre de

prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA), qui va travailler sur les motifs de passage à l'acte ou de récidive à travers des modules collectifs et une prise en charge individuelle. Aujourd'hui, 19 personnes sont accompagnées par le CPCA dans le Calvados.



L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises

L'action de l'État dans la mise en œuvre de la réforme de la garde ambulancière

6

secteurs géographiques ont été retenus pour assurer une prise en charge des patients dans un délai d'intervention optimum

14

ambulances de transports sanitaires urgents sont prévues dorénavant en journée de semaine et week end pour assurer la garde ambulancière, elles sont au nombre de 8 les nuits

61

heures ont été prévues au total en année pleine, pour assurer la garde ambulancière dans le département

Face au constat des difficultés pour le SAMU à trouver des moyens d'intervention adaptés aux besoins des patients et à la forte hausse du nombre de carences ambulancières, faisant peser sur les SDIS une pression opérationnelle forte, une réforme de la garde ambulancière est engagée en 2022.

Elle a notamment pour objectif de remobiliser les transporteurs sanitaires privés sur le champ de l'urgence préhospitalière, avec une rémunération cohérente avec

leurs coûts et une organisation plus efficace (avenant n°10 à la convention nationale) et de garantir au SAMU une réponse suffisante pour assurer l'activité le mieux possible, à tout moment et au bénéfice du patient. Elle doit également réduire, et si possible, faire disparaître le nombre de carences ambulancières assurées par le SDIS.

Le résultat de cette réforme : la mise en place d'une garde ambulancière privée non pas seulement le dimanche (H24)

et la nuit en semaine (de 20 heures à 8 heures) mais, en temps contraint, durant toute la semaine, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 heures.

Pour en savoir +

Lien internet :
<https://www.normandie.ars.sante.fr>



L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises



Cellule de crise à la préfecture du Calvados pendant le carnaval étudiants de Caen

Les cellules de crise ont été activées à 20 reprises en 2022, notamment pour les motifs suivants :

9 fois pour assurer le suivi de manifestations sportives et culturelles

5 fois dans le cadre d'exercices

4 fois pour activer un poste de commandement opérationnel (PCO) afin de coordonner des opérations de désamorçage de bombes d'aviation de la Seconde Guerre Mondiale.

Pour en savoir +



Lien internet :

<https://www.calvados.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevention.-securite-des-biens-et-des-personnes/Manifestations-evenements>

<https://www.calvados.gouv.fr/Actualites/Sobriete-energetique-un-plan-pour-reduire-notre-consommation-d-energie>

Une année 2022 marquée par la reprise des grands rassemblements et la montée en puissance de nouvelles crises environnementales et énergétiques

Après deux années de pleine mobilisation pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, les services de l'État, sous l'autorité du préfet du Calvados, ont accompagné la reprise des grands événements sportifs et culturels dans le département. Assurer le maintien de l'ordre public, de la sécurité et de la protection des personnes relève de la compétence du préfet de département qui s'appuie sur un des services composant son Cabinet, le service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC).

Il conseille les organisateurs et les collectivités territoriales dans la préparation et la sécurisation des grands rassemblements et coordonne l'action des différents services impliqués dans la gestion de ces événements (forces de sécurité intérieure, services de secours, associations agréées de sécurité civile, etc.).

Le SIDPC a, par exemple, piloté la préparation de la 23^{ème} édition du carnaval étudiant de Caen qui a rassemblé plus de

35 000 personnes et mobilisé environ 1 000 personnels le 7 avril 2022 (services de l'État, associations agréées de sécurité civile (AASC), police municipale et services techniques de la ville de Caen, entreprise de sécurité privée). D'autres grands rassemblements ont également fait l'objet d'une préparation et d'un suivi particuliers tels que la Gymnasiade à Deauville (5000 participants), le Marathon de la Liberté à Caen (2000 participants), le festival Beauregard à Hérouville-Saint-Clair (147 000 participants), ou encore le festival du cinéma américain à Deauville.

Par ailleurs, les services de l'État doivent également faire face à de nouvelles crises environnementales et énergétiques. Au cours de l'été, le département du Calvados, comme de très nombreux autres départements, a connu une situation exceptionnelle de sécheresse. Le bassin versant de la Vire a été le territoire le plus affecté mais d'autres secteurs du Calvados ont également été

concernés (Côte de nacre, Côte fleurie). Dans ce cadre, du 12 juillet au 17 novembre, plusieurs arrêtés préfectoraux ont édicté des mesures de restriction des usages de l'eau, telles que l'interdiction de remplir les piscines à usage personnel ou l'interdiction de laver les véhicules (sauf exceptions). Par ailleurs, la disposition spécifique ORSEC RETAP Réseaux « eau potable » a été révisée et un plan d'actions visant à renforcer la résilience des acteurs et des territoires face au risque de sécheresse a été adopté.

Enfin, dans un contexte de tensions sur les énergies et dans la continuité du plan d'action gouvernemental, la préfecture a mené un travail de préparation et d'anticipation sur les dispositifs à mettre en place en cas de délestage électrique ou gazier. Des listes d'abonnés prioritaires ont été établies et chaque service a, dans son champ de compétences, travaillé sur les conséquences possibles de ces délestages ainsi que les mesures à prendre.



Patrouille à pieds de la Police Nationale lors du marché de Noël

L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises

Sécurité du quotidien : les unités de police secours en première ligne

ZOOM

Afin de permettre aux directions départementales de la sécurité publique du Calvados, de l'Orne et de la Manche de bénéficier d'une capacité opérationnelle optimale par le renfort rapide d'effectifs partageant des principes communs d'intervention en matière de maintien de l'ordre.

Les formateurs aux techniques de sécurité en intervention de la DDSP 14 sont chargés de la formation des personnels des 3 DDSP, dans le cadre du nouveau schéma national. 5 sessions ont pu être organisées en 2022. 95 personnels ont été formés.

Après deux années marquées par la crise sanitaire, la police nationale a retrouvé une activité « normale » en 2022. Les unités de police secours ont été de nouveau confrontées à un rythme soutenu d'appel. **78179 appels au 17 police secours ont donné lieu à 14074 interventions.**

16787 faits ont été enregistrés par l'ensemble des services de la direction départementale de la sécurité publique du Calvados.

Commandés sur le terrain par les opérateurs du centre d'information et de commandement, qui décrochent chaque jour entre 200 et 250 appels qui leur parviennent sur la ligne 17 police secours, les policiers des unités de police secours, plus connues sous le nom de « PS », sont chargés de la protection des personnes et des biens. Opérationnels 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ils remplissent de nombreuses missions diverses :

secours à personnes, différends familiaux, troubles de voisinage,

constatations de cambriolages, tapages, rixes, accidents de voie publique, surveillance des habitations signalées dans le cadre des opérations tranquillité vacances, ivresses publiques et manifestes, patrouilles pédestres et patrouilles dans les transports en commun de voyageurs (30348 heures en 2022 pour ces patrouilles).

Certaines de leurs missions sont plus confidentielles telles que la surveillance des personnes placées en garde à vue, la garde de détenus hospitalisés, l'accueil du public ou la rédaction d'actes de procédures, l'enregistrement de procurations en période d'élection.

C'est cette activité quotidienne au service de la population qu'une journaliste reporter d'images est venue observer en immersion au sein d'une des unités de police secours de jour du commissariat de police de Caen afin de réaliser un reportage pour le compte de la chaîne RMC Story.

Elle a suivi durant un mois et demi, trois personnels volontaires : Sabrina, 17 années de police, qui a déjà réalisé deux sauvetages de désespérés en milieu aquatique ; Karim 8 années de police dont 3 en qualité d'adjoint de sécurité, précédemment affecté au groupe de sécurité de proximité qui travaille dans les « quartiers prioritaires » ; Gérald, 22 années de police qui a suivi et réussi la formation exigeante de télépilote de drone.

En septembre 2022, toutes les unités de police de secours ont adopté un nouveau régime cyclique de travail. Cette évolution a permis d'accroître immédiatement la présence policière sur la voie publique.

Pour en savoir +

Lien internet :

compte twitter : @PoliceNat14

compte facebook : Police Nationale 14

moncommissariat.fr



L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises



Brigade mobile de proximité de la Gendarmerie Nationale - Préfecture du Calvados

La gendarmerie au plus proche des préoccupations des élus et de la population.

500

élus et 175 collectivités territoriales sensibilisés aux risques cyber depuis septembre 2022

95

pré-diagnostics cyber réalisés dans des communes.

La capacité de la gendarmerie à entretenir une relation de confiance avec la population s'articule autour de trois dimensions intrinsèquement liées : la fiabilité, la légitimité et l'agilité. La fiabilité permet de se projeter en ayant l'assurance que la mission est remplie avec professionnalisme. La légitimité se construit par la capacité à entretenir sa réputation. L'agilité, c'est la capacité à s'adapter aux besoins exprimés et aux circonstances.

En 2022, le groupement du Calvados a utilisé ces trois leviers pour développer une offre de sécurité adaptée aux attentes des élus et de la population calvadosienne : une plus grande proximité sur le terrain dans une démarche « d'aller vers », la formation des élus aux risques cyber, la protection de l'environnement un axe de développement fort.

Depuis juillet, la brigade mobile de proximité assure quotidiennement des permanences au cœur de territoires dépourvus d'emprise gendarmerie. Ce camping-car aménagé permet d'offrir à la population l'ensemble des capacités d'une brigade classique : prise de plainte, renseignement, écoute, prévention.

Les cyber-attaques visant les collectivités sont une réalité en forte croissance. Dans un souci constant d'accompagnement des collectivités, le groupement du Calvados a conçu une sensibilisation aux cybermenaces ciblant les menaces les plus concrètes : les ransomwares et les attaques par mail. Cette offre de service locale, menée par les militaires spécialisés des brigades, permet de mieux appréhender le risque cyber et les solutions concrètes pour y

faire face, afin d'élever le niveau de résilience collectif.

Enfin, conscient de l'importance de l'enjeu environnemental, le groupement met en place une structure pérenne d'enquêteurs spécialisés dans la lutte contre les atteintes à l'environnement et la maltraitance animale. Ce sont 22 militaires qui sont spécifiquement dédiés à cette mission dans des enquêtes judiciaires complexes ou des actions de contrôle et de prévention sur terre comme en mer et dans les espaces protégés grâce aux compétences techniques apportées par la brigade nautique de Ouistreham et le poste à cheval de Deauville.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite>





Intervention pour feux d'espaces naturels, condé sur lfs, 19 juillet 2022 - crédit photo : Préfecture du Calvados

L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS14) engagé dans la lutte contre les feux d'espaces naturels

46

unités opérationnelles du SDIS 14 ont réalisé 43 949 interventions dont 35 799 secours aux personnes, 2 946 accidents voie publique, 2 916 feux et 2 288 opérations diverses.

164 052

appels reçus par le centre de Traitement de l'Alerte (CTA)

L'été 2022 aura été marqué par une forte sollicitation des personnels et des moyens du Service d'incendie et de secours du Calvados.

Par rapport aux 3 dernières saisons, l'activité s'est fortement intensifiée sur les feux d'espaces naturels qui auront largement sollicité les moyens du SDIS 14 sur les mois de juillet et août.

Les épisodes de fortes chaleurs et une sécheresse installée, ont contribué la recrudescence de ce type d'incendie qui a d'ailleurs concerné bon nombre de départements.

Sur cette période, les sapeurs-pompiers calvadosiens sont intervenus 588 fois pour des feux d'espaces naturels pour une superficie totale de 594 hectares. Ces espaces brûlés ont concerné des espaces cultivés

(474 hectares), des feux de végétaux (107 hectares) et des feux de sous-bois (12, 8 hectares).

Malgré une très forte sollicitation à certains moments, aucune victime n'a été à déplorer et les habitations situées à proximité des espaces concernés ont été préservées.

L'ensemble des centres d'incendie et de secours du SDIS 14 a été mobilisé sur ces feux récurrents durant l'été.

La prise en compte depuis plusieurs années de l'émergence de ce risque a permis de faire face de manière efficace à la situation grâce notamment à l'engagement de personnels formés de manière spécifique au risque feux de forêts et à l'utilisation d'engins dédiés. Ces efforts concernant la formation spécifique des personnels et

l'évolution du matériel seront poursuivis.

Durant cet été hors norme, le SDIS du Calvados a également été solidaire des autres départements impactés en envoyant à cinq reprises des personnels et des moyens pour constituer des groupes de lutte contre les feux de forêts, au profit des SDIS du Maine et Loire, du Morbihan, du Finistère et de la Sarthe.

Pour en savoir +



Lien internet :
<https://www.sdis14.fr>

L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises



L'action de l'État en 2022 dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport au sein du Calvados

La patinoire de Caen recevait les clubs du Calvados dans le cadre du manifeste normand de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

43 clubs sportifs ou comités départementaux signataires du manifeste régional de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport

17 signalements reçus pour des comportements déplacés dans le cadre d'une activité sportive

84 collégiens et 23 adultes sensibilisés dans le cadre des sections sportives scolaires

150 dirigeants et entraîneurs sensibilisés

120 lycéens ont assisté à une pièce de théâtre sur le sujet

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.sports.gouv.fr/protéger-les-pratiquants-46>



Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) a mené différentes actions d'inspection et de prévention pour lutter contre les violences sexistes sexuelles dans le milieu sportif.

Inspection :

Sur l'année 2022, 17 signalements dans le sport ont été reçus et traités par le service jeunesse et sports, dont 4 concernant des violences sexuelles ou des comportements déplacés d'un éducateur.

Prévention :

Le SDJES a accompagné des comités départementaux, des clubs et des municipalités qui se sont engagés pour prévenir ces dérives :

- attribution de subventions de l'Agence Nationale du Sport,
- interventions de sensibilisation et de formation lors de réunions regroupant des dirigeants, des entraîneurs, des

enfants voire même le grand public : réunion annuelle des entraîneurs, formations des dirigeants, assemblées générales, soirée spéciale sur la thématique,

- diffusion des outils de sensibilisation, nationaux et régionaux, existants et création d'un kit de sensibilisation contenant des affiches, des flyers, des vidéos, des jeux de prévention.

De nombreuses disciplines (rugby, handball, escrime, tennis, natation, gymnastique...) se sont engagées dans cette politique de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Les villes d'Hérouville Saint Clair, de Vire, de Douvres la Délivrande ou encore de Falaise sont particulièrement engagées sur ce sujet et ont travaillé avec le SDJES pour conduire des sensibilisations. La ville de Vire a ainsi réuni 120 lycéens pour assister à une pièce de théâtre

présentant des témoignages et les réactions des personnes de l'entourage de victime (parent, ami, entraîneur, dirigeant, psychologue...).

Des actions de sensibilisation ont également été conduites au sein de sections sportives scolaires dans les collèges de J. Monod à Caen (handball, basket-ball, gymnastique) et de C. Mozin à Trouville sur Mer (handball, natation, football). D'autres sont prévues en 2023 dans les collèges C. Letot de Bayeux (section judo), J. Moulin et F. Lechanteur à Caen (section football masculin et féminin) et E. Maupas de Vire (section football et course d'orientation). Elles sont effectuées par l'association Colosse aux pieds d'argile.

Au total 20 clubs signataires d'un manifeste d'engagement à lutter contre les violences dans le sport ont été rencontrés pour identifier les actions qu'ils menaient et leurs besoins pour aller plus loin dans ces actions de prévention.

L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

L'action de l'État dans la lutte contre le harcèlement scolaire : le dispositif pHARe

Les cellules de crise ont été activées à 20 reprises en 2022, notamment pour les motifs suivants :

580

élèves ambassadeurs (58 collèges X 10 ambassadeurs)

290

personnes ressources au sein des collèges (58 collèges X 5 personnes ressources)

65

personnes ressources à disposition des écoles (13 circonscriptions d'inspection de l'éducation nationale X 5 personnes)

L'académie de Normandie s'est inscrite dès la rentrée 2020 comme pilote du dispositif national pHARe, projet global de lutte contre le harcèlement scolaire reposant sur quatre axes : sensibiliser, former, prévenir et prendre en charge.

Le programme pHARe mobilise dans chaque école et établissement équipes, élèves et familles par :

- le déploiement d'équipes ressources dans les circonscriptions du 1er degré et les collèges, formées à la prise en charge des situations,

- la mise en œuvre de 10 heures d'enseignement annuels du CP à la 3ème visant à sensibiliser les élèves, pour leur permettre de développer leur

capacité d'empathie et leurs compétences psychosociales,

- la formation d'élèves ambassadeurs dans les collèges. Identifiés par leurs pairs, ils ont pour mission de détecter les élèves en souffrance et d'alerter l'équipe ressource (adultes). Ils sont également, avec les adultes, des ressources et des relais des actions de prévention,

- la systématisation de la participation des écoles et établissements aux différents temps forts du programme : journée nationale « Non au harcèlement », Safer Internet Day et concours national « non au harcèlement »,

- la proposition d'ateliers de sensibilisation aux familles.

Après un déploiement progressif du programme dans le département, 100% des écoles et collèges du département adhèrent au programme depuis la rentrée 2022.

Pour en savoir +

Lien internet :
<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435>



L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises



La Vire

La gestion de la sécheresse 2022

10

comités gestion de la ressource réunis à compter de juillet 2022

10

arrêtés préfectoraux de restriction

L'année 2022 a été l'année la plus chaude et la plus sèche jamais enregistrée en France depuis le début du XXe siècle. Ainsi, la recharge hivernale des nappes d'eau souterraines (80% de l'origine de l'eau potable) a été tronquée et les cours d'eau (20% de l'origine de l'eau potable) se sont asséchés plus rapidement. Conjugée à une forte fréquentation touristique, cette situation a abouti à des tensions fortes sur la demande en eau.

Au cours de l'été, le département du Calvados, comme de très nombreux autres départements français, a connu une situation exceptionnelle de sécheresse. Le bassin versant de la Vire a été le territoire le plus impacté mais d'autres secteurs du Calvados ont également été concernés, principalement à l'Ouest et au centre du département. A la mi-août, on anticipait dans le Virois un manque d'eau potable au 15 octobre en l'absence de pluviométrie. Les

pluies de septembre ont permis d'éviter cette situation particulièrement préoccupante.

Cet épisode de sécheresse a mis en évidence la très grande fragilité du Calvados en matière d'eau potable, qui a conduit le préfet à imposer des mesures de restriction des usages de l'eau, telles que :

- la limitation de l'irrigation,
- l'interdiction de laver les véhicules (sauf exceptions) ;
- l'interdiction de remplir les piscines à usage personnel ;
- l'interdiction d'arroser les pelouses et espaces verts.

Des mesures pour limiter la restitution de l'eau aux cours d'eau à la sortie des barrages de la Dathée et du Gast ont dû être prises dès le début du mois d'août pour éviter une vidange prématurée des réservoirs.

Les services de l'État (préfec-

ture, sous-préfectures, DDTM, ARS, DDPP, DREAL, forces de l'ordre, OFB, ...) , en lien avec les collectivités, ont accompagné les producteurs et distributeurs d'eau potable, industriels, les agriculteurs, les particuliers pour réduire au maximum les consommations d'eau. Les mesures prises se sont notamment traduites par une diminution des consommations d'eau chez les industriels, pouvant aller jusqu'à 20%, dans le cadre d'actions volontaristes de la part des entreprises.

Un retour d'expérience a été organisé avec l'ensemble des acteurs locaux en novembre 2022 pour définir les actions à engager à court et moyen terme pour améliorer la résilience de l'ensemble des secteurs à une nouvelle sécheresse.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.calvados.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevention-securite-des-biens-et-des-personnes/Securite-civile/Les-risques-naturels/La-secheresse2/Secheresse-la-situation-dans-le-Calvados/Vigilance-secheresse-pour-l-ensemble-du-Calvados>

www



Cellule de crise à la préfecture du Calvados

L'État, garant des libertés publiques, de la sécurité pour tous et de la gestion des crises

L'action de l'État dans la protection sanitaire en santé animale (lutte contre l'influenza aviaire et la tuberculose bovine).

La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a mis en œuvre des mesures de lutte contre deux maladies : l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), ou « grippe aviaire » et la tuberculose bovine. La lutte concernant ces maladies, dont l'éradication est obligatoire, s'organise en partenariat avec les acteurs locaux (institutionnels, professionnels et élus).

Lutte contre l'influenza aviaire

L'influenza aviaire est une maladie virale, commune à toutes les espèces de volatiles. Elle se caractérise par une évolution clinique très rapide provoquant très souvent la mort de l'animal, et une très forte contagiosité entre animaux.

A compter de la mi-juin et jusqu'à la fin de l'année 2022, la DDPP a géré en lien avec les mairies notamment du littoral et l'office français de la biodiversité, de nombreuses suspicions dans la faune sauvage (Goélants, fous de Bassan, mouettes, cygnes,

buses, canards,...) et dans des basses-cours. Lors de la confirmation de la présence d'un virus hautement pathogène, des zones réglementées sont définies et les mesures de lutte adaptées sont mises en œuvre dans les élevages. La collecte des cadavres d'oiseaux est organisée (plus de 380 animaux sur cette période).

Depuis le 10 novembre 2022, le niveau de risque vis-à-vis de l'Influenza est au niveau élevé. La DDPP veille au respect des mesures de gestion visant à éviter la propagation de la maladie (biosécurité en élevage, mise à l'abri des oiseaux, limitation des rassemblements etc.).

Lutte contre la tuberculose bovine

La tuberculose bovine est une maladie bactérienne des bovins, pouvant affecter les petits ruminants (caprins) et certains mammifères sauvages (cervidés, blaireaux, sangliers) et transmissible à l'homme. L'évolution chronique, comme la propagation entre espèces, est lente.

En fonction des cas avérés les années précédentes, la DDPP définit la zone où le dépistage des bovins doit être réalisé par les éleveurs et les vétérinaires. Lors d'une suspicion, un arrêté de mise sous surveillance est pris afin de limiter la propagation de la maladie dans l'attente des résultats.

Dans les abattoirs, la DDPP assure la surveillance sanitaire des viandes et réalise les prélèvements nécessaires. En cas d'infection, le préfet prend un arrêté de déclaration d'infection qui impose les mesures pour assainir le troupeau et éviter sa recontamination.

Concernant la faune sauvage, la DDPP organise la surveillance dans le cadre du réseau Sylvatub, en lien avec la fédération des chasseurs, les lieutenants de louveterie, les piégeurs et les agences routières départementales. Les analyses réalisées en 2022 sur 134 blaireaux et 73 sangliers se sont révélées négatives.

2 278 ← visites et inspections effectuées par les services de la DDPP

678 ← mises en demeure et injonctions

363 ← avertissements

15 ← procédures de fermeture d'établissements ou d'arrêt d'activité

475 ← arrêtés de mise sous surveillance suite au test de 97 846 bovins en intradermotuberculation.

Pour en savoir +

Lien internet :

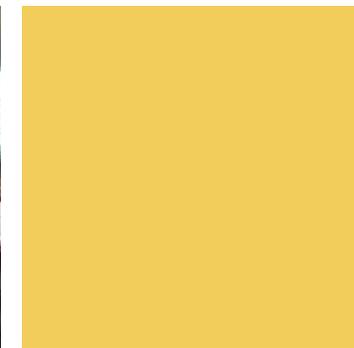
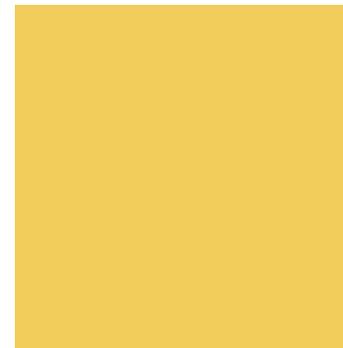
<https://agriculture.gouv.fr/>

<https://signal.conso.gouv.fr/>

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>



L'État au service du développement économique et la création d'emplois





Logo France Relance

L'état au service du développement économique et de la création d'emplois

Le bilan 2021-2022 du Plan France relance pour les entreprises calvadosiennes

19

millions d'euros pour la rénovation du campus universitaire

40

millions d'euros de subventions pour la future ligne de tramway à Caen

La mesure la plus transverse du plan de relance qu'était la baisse des impôts de production a permis à plus de 8000 entreprises d'économiser un total de 83 millions d'euros par an.

Le plan de relance a été l'occasion de soutenir des filières émergentes, tournées vers l'avenir. La spécificité du Calvados aura été le lin textile. En aval de la chaîne, l'État a soutenu les investissements de LINportant, premier fabricant de T-shirts en lin bio.

Le secteur agro-alimentaire, très présent sur le territoire, s'est pleinement emparé du plan : Agrolis, Frial, Tartefrais, la Normandie, Adial, Elivia...

Côté « pépites cachées du territoire », Pantechnik à Bayeux fait partie de la poignée de fabricants de sources d'ions sur la planète.

Les produits du terroir se modernisent également grâce à France Relance puisque le célèbre château du Breuil, producteur incontournable de

calvados, a été accompagné dans le déploiement de sa gamme de rhum.

Le patrimoine n'a pas été oublié, avec le souci de préserver l'ancien, tout en faisant émerger le nouveau. Deux projets emblématiques pour le Calvados : la restauration de la cathédrale de Bayeux et la reconstitution à venir du drakkar de Guillaume le conquérant, « la Mora » qui se fera à Honfleur.

Le plan de relance, c'est aussi le Ségur de la Santé. Un certain nombre d'EPHAD ou d'hôpitaux du département ont ainsi pu profiter de ces crédits. Parmi eux, le CHU de Caen dont la déconstruction – reconstruction est estimée à plus de 500 millions d'euros. Le secteur médical n'est d'ailleurs pas en reste puisque des entreprises innovantes comme Ubi-Plug et sa solution de dialyse ou Loop Dee Science et leurs kits de test COVID ou encore le fabricant de prothèses de haute technologie Simon Médical sont lauréats et participent d'un écosystème cohérent autour du

pôle universitaire.

Enfin, s'il n'a pas reçu de subventions directes, le secteur du BTP a pleinement bénéficié de la commande publique, rénovation des bâtiments de l'État et des collectivités, comme du soutien aux investissements des particuliers via MaPrimeRénov qui a déjà profité à plus de 10 000 calvadosiens.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.gouvernement.fr/les-priorites/france-relance>

<https://www.economie.gouv.fr/france-2030>



L'état au service du développement économique et de la création d'emplois



Siganture des conventions OPAH et OPAH-RU

La sous-préfecture de l'arrondissement de Bayeux : au plus proche des préoccupations des acteurs du monde économique

Alors que l'année 2022 a été jalonnée d'événements qui ont questionné les pratiques des acteurs socio-économiques, l'État a mis en œuvre des réponses concrètes pour leur venir en aide.

Véritable acteur de proximité, la sous-préfecture de Bayeux a pleinement rempli sa vocation de relais pour décliner, coordonner et animer les politiques publiques en matière d'emploi et de développement économique.

Ainsi, alors que la reprise économique a amplifié le phénomène de tension sur le marché de l'emploi dans de nombreux secteurs, le plan de lutte contre les tensions de recrutement lancé en octobre 2021 par le gouvernement, a été décliné à l'échelle du Bessin. En étroite collaboration avec la DDETS et avec l'appui du réseau des partenaires du Comité d'Animation Territoriale Emploi-Formation, de nombreuses actions souvent innovantes ont été menées sur

l'arrondissement : constitution de groupes de travail pour établir un diagnostic et identifier les secteurs économiques prioritaires, enquêtes auprès des demandeurs d'emploi pour comprendre les freins et facteurs d'attractivité des métiers, organisation de conférences à destination des professionnels et des potentiels employés, notamment ceux du domaine de l'hôtellerie café restauration, du service à la personne ou encore de ceux de l'activité par l'insertion économique.

Outre, ces actions en faveur du maintien de la dynamique économique sur le territoire, la sous-préfecture a accompagné les décideurs publics et privés au cours des deux crises mettant à l'épreuve leur résilience : la sécheresse puis la crise ukrainienne avec son impact sur le coût de l'énergie.

L'épisode de sécheresse a confirmé la nécessité pour chaque structure de disposer d'un plan de continuité d'activité et il a fallu également anticiper et

préparer de potentiel délestage électrique en cours d'hiver. Dans ce contexte, la sous-préfecture, en lien avec les services déconcentrés (DDTM, DREAL, ARS, etc.) et ses opérateurs a non seulement engagé des actions de sensibilisation et d'information, mais a aussi proposé des séquences d'accompagnement permettant à chaque entité d'évoluer vers des modèles prenant en compte ces nouveaux risques.

Cette année 2022, marquée par de forts enjeux socio-économiques a permis de conforter la sous-préfecture dans son rôle d'accompagnement à l'échelle locale et de rappeler aux forces vives du territoire, qu'elle se tient à leurs côtés pour répondre aux défis actuels.

16

visites communales

290

visites d'entreprises et structures associatives

Pour en savoir +





Signature du 1 500^{ème} contrat d'engagement jeunes

L'état au service du développement économique et de la création d'emplois

Lancement des Contrats d'Engagement Jeunes et de la démarche Service Public de l'Insertion et de l'Emploi

Deux nouvelles démarches ont été déployées en 2022 : le Contrat d'engagement jeune d'une part, et le Service public de l'insertion et de l'emploi d'autre part.

Le 1er mars 2022, le Contrat d'engagement jeune est entré en vigueur, dans le Calvados, comme ailleurs en France, prenant le relais de la Garantie Jeunes.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement, auquel est associée une allocation, qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ou 29 ans lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Le Contrat d'Engagement Jeune propose un accompagnement intensif qui peut durer jusqu'à 12 mois (prolongeable jusqu'à 18 mois), avec au minimum 15 à 20 heures d'activités par semaine.

La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) a piloté le déploiement du nouveau dispositif dans le Calvados et

a mobilisé dès février 2022 les deux prescripteurs (Pôle emploi et les quatre Missions locales). Plus de 3000 jeunes sont entrés dans ce dispositif au cours de l'année 2022.

Le 19 juillet 2022 a été lancée la démarche du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi en présence de Thierry MOSIMANN, préfet du Calvados. Cette démarche partenariale portée par le Conseil départemental du Calvados en lien avec Pole Emploi s'articule autour de la mise en place d'un diagnostic commun à l'ensemble des publics en insertion, de l'amélioration du suivi des parcours d'inclusion et de la mise en commun des offres des partenaires afin de construire des parcours dits « sans couture ».

Le processus d'orientation des bénéficiaires du RSA mis en place dans ce cadre a permis de réduire les délais entre l'orientation et le démarrage de l'accompagnement. La démarche du SPIE contribue à optimiser les parcours

d'inclusion de tous les publics les plus éloignés de l'emploi dont le public de l'Insertion par l'Activité Economique dans le cadre du Pacte ambition. Les réflexions sur le suivi de parcours contribueront en 2023 à la mise en place de référents de parcours et de « comités rebonds », ainsi qu'au partage progressif de mêmes représentations et définitions, facilitant le « sans couture » recherché.

3 032

jeunes ont bénéficié du contrat engagement jeune dans le Calvados

122

% de réalisation de l'objectif départemental des missions locales

92 756

heures d'activités d'accompagnement

Pour en savoir +



Lien internet :
<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/>
<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/service-public-insertion-emploi-spie/article/le-service-public-de-l-insertion-et-de-l-emploi-spie-c-est-quoi>

L'état au service du développement économique et de la création d'emplois



Réunion d'information intitulée : "tensions de recrutement : des solutions existent !"

Lutter contre les tensions de recrutement

En octobre 2021, a été lancé le plan relatif aux tensions de recrutement comportant des actions centrées sur les problématiques spécifiques des demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée. Les résultats ont été là : le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a baissé. En 2022, une étape supplémentaire a été franchie pour réduire les tensions en recrutement. Pôle emploi a constitué des viviers de demandeurs d'emploi qui étaient disponibles dans chaque agence, sur 23 métiers en tension, pour répondre plus rapidement et plus systématiquement aux besoins de compétences des entreprises.

Dans ce contexte, la sous-préfecture de Vire a organisé, le 28 juin 2022, une réunion d'information à destination des chefs d'entreprises de l'arrondissement intitulée : "tensions de recrutement : des solutions existent !".

Cet évènement a réuni 60 participants, entreprises industrielles, de commerce ou de service, fédérations et syndicats professionnels, institutions administratives (DDEETS, Pôle emploi, Région,...).

6 chefs d'entreprise ont présenté à leurs homologues les dispositifs de recrutement dont ils avaient pu bénéficier avec succès. Ces 6 entreprises-témoins ont partagé

leur expérience successivement autour de deux tables rondes, l'une dédiée à l'orientation et la formation et l'autre à l'emploi.

1 796

demandeurs d'emploi de longue durée au 31 décembre 2022 (contre 2005 à la même date au 31 décembre 2021)

40 393

retours à l'emploi accompagnés par Pôle emploi dans le Calvados en 2022

79

% des entreprises satisfaites vis à vis des services de Pôle emploi dans le Calvados

Pour en savoir +



L'État au soutien d'un aménagement équilibré de ses territoires



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cellule de crise à la préfecture du Calvados

L'État au soutien d'un aménagement équilibré de ses territoires

379

projets soutenus par le préfet du Calvados

Le soutien de l'État à l'investissement des collectivités locales

En 2022, l'État a consacré 4,6 milliards d'euros au titre des concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements.

A travers les subventions allouées aux collectivités locales au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), cet accompagnement vise à permettre la réalisation de nombreux projets d'investissements pour développer les équipements et in fine les services aux populations.

Dans le Calvados, ce soutien a représenté 23,2 millions d'euros (13,1 M€ accordés via la DETR et 10,1 M€ accordés via la DSIL dont 3,5 millions pour la mise en œuvre des contrats

de relance et de transition écologique (CRTE)) qui ont permis de soutenir 60 projets via la DSIL et 319 via la DETR qui s'inscrivent tous dans les politiques publiques que l'État porte.

Au bénéfice du conseil départemental du Calvados, la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) attribuée en 2022 s'est élevée à 2,6 millions d'euros en 2022.

En 2023, ce soutien restera très présent et sera consolidé par les moyens affectés par le gouvernement au Fonds Vert créant un nouveau vecteur au soutien aux collectivités territoriales et à leurs groupements.

Par ailleurs, les versements effectués au titre du fonds

de compensation de la TVA (FCTVA) en 2022 se sont élevés à 60,4 millions d'euros

Pour en savoir +



Lien internet :
<https://www.calvados.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Collectivites-locales/Finances-locales>



L'État au soutien d'un aménagement équilibré de ses territoires

Le conseil aux collectivités locales

L'installation progressive des conseillers aux décideurs locaux (CDL), à partir de l'année 2021, traduit la volonté de la DGFIP de développer un conseil de proximité pour les élus locaux.

Dix CDL ont été nommés sur le ressort d'une ou plusieurs intercommunalités, assurant une couverture complète du territoire Calvadosien.

Cadre expérimenté de la DGFIP, le CDL se consacre entièrement à la mission de conseil aux élus, il n'intervient pas dans la gestion de la collectivité.

Chaque conseiller est l'interlocuteur privilégié des élus dans les domaines suivants :

■ **le conseil financier** : c'est une aide à la décision aussi bien pour les projets d'investissement que pour la gestion quotidienne de la collectivité. Il s'agit par exemple de connaître les marges de manœuvre pour définir une politique d'investissement, de déterminer les choix de financement, de rechercher des

co-financements, ou encore de faire connaître les aides de l'État pour faire face aux crises (sanitaire, inflation, énergie) ;

■ **le conseil budgétaire et comptable** : il peut prendre la forme d'une aide à la préparation du budget, d'un conseil pour améliorer la qualité des comptes ou encore d'un accompagnement sur les réformes à venir (généralisation de l'instruction budgétaire et comptable M57, du compte financier unique...);

■ **le conseil fiscal** : c'est, en matière de fiscalité directe locale, une aide à la définition de la politique fiscale : vote des taux, délibérations (exonérations, suppression d'exonérations etc.), simulations et études fiscales. Il peut s'agir également en matière de fiscalité des activités commerciales, d'un conseil en matière d'assujettissement aux impôts commerciaux (TVA, IS), de la détection des activités assujetties de plein droit ou sur option, ou encore d'une aide à la

décision en matière d'option ;

■ **le conseil économique et patrimonial** : c'est par exemple, l'expertise globale d'un projet d'investissement (volets juridiques, financiers, patrimoniaux, modes de gestion), ou une aide à la décision pour les projets de délégation de services publics ou en matière domaniale ;

■ **le conseil en réingénierie des processus** : il peut s'agir de déterminer les pistes d'amélioration des procédures de recettes et de dépenses, de moderniser les relations avec les partenaires et les usagers par la mise en place de procédés dématérialisés, ou d'offrir des moyens de paiement modernes et attractifs (paiement par internet PAY-FiP, rationalisation des régies).

89,09

← % des collectivités du Calvados satisfaites de la mission de Conseil de leur CDL en 2022

56

← % des collectivités en M57 au 1er janvier 2023

112

← analyses financières réalisées et présentées aux élus

L'État au soutien d'un aménagement équilibré de ses territoires

Plus de la moitié des prestations de conseil des CDL porte sur le domaine budgétaire et comptable : tout au long de l'exercice budgétaire, le CDL accompagne la collectivité, que ce soit au moment de la préparation du budget ou bien de son exécution.

De nombreux conseils portent sur des axes d'amélioration de la qualité des comptes assurant ainsi une information pertinente et lisible aux élus, de la situation financière de leur collectivité.

Viennent ensuite le conseil fiscal, financier et d'une manière plus générale des points sur la situation d'ensemble de la collectivité.

Les prestations de conseil en 2022



Pour en savoir +

Lien internet :
site www.collectivites-locales.gouv.fr





Crédit photos : préfecture du Calvados

L'État au soutien d'un aménagement équilibré de ses territoires

Déclinaison de la Charte régionale d'accès aux soins signée en décembre 2021

26

PSLA existants et 7 projets en cours

2

centres de santé pluri professionnels, plusieurs projets émergents

2

CPTS existantes : le CPTS d'Axanté au Nord-Ouest du département (Bessin - Pré-Bocage) et le CPTS de Caen couronne (13 communes de l'agglomération)

1

spot de télémédecine : en exercice à Livarot et 3 projets en cours sur 3 territoires retenus prioritaires

La nouvelle Charte régionale pour l'accès aux soins a été signée le 16 décembre 2021, pour la période 2022-2024.

Elle prend la suite de la Charte précédente (2017-2021), centrée sur le déploiement des Pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA), structures d'exercice coordonné.

Le principal enjeu de la nouvelle charte est d'élargir l'accompagnement des partenaires à l'ensemble des dispositifs favorisant l'accès aux soins sur le territoire normand :

- les Pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA) et les Maisons de santé pluri-professionnelles (MSP)
- les Equipes de soins primaires (ESP)
- les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)
- les Centres de santé pluri-

professionnels (CDS)

- la Télémédecine (TLM)

- toute autre initiative permettant de favoriser l'accès aux soins (dispositifs ad hoc type medicobus)

Le bureau du Comité stratégique de la Charte régionale pour l'accès aux soins, réuni le 16 décembre 2021, a posé les objectifs principaux de son déploiement, en retenant notamment les cibles posées dans le cadre des réformes prioritaires :

- le doublement des structures d'exercice coordonné en région,
- la couverture de 100% du territoire normand par les CPTS,
- la mise en place de 50 « spots » de télémédecine, orientés sur la téléconsultation assistée, d'ici 3 ans.

Le Comité Opérationnel Départemental (COD) de la charte a été installé en janvier 2022 et est présidé par Antoine Leveueur, le président de l'Union régionale des médecins libéraux (URML). Le secrétariat est assuré par l'URLM.

Les premiers groupes de travail mis en place ont eu pour objets : la méthodologie et la stratégie relative au déploiement des structures coordonnées, des CPTS, le diagnostic et la cartographie des territoires prioritaires, le déploiement des spots de télémédecine. Les différents travaux alimentent la formalisation du plan d'action départemental élaboré à la maille des EPCI.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/>

<https://vu.fr/Eucs>

<https://cptscaencouronne.fr/>





Quartier hauteville de Lisieux

L'État au soutien d'un aménagement équilibré de ses territoires

L'accompagnement des collectivités dans les projets de revitalisation de centre-bourgs (petites villes de demain) et de rénovation urbaine (mise en oeuvre du projet ANRU du quartier Hauteville de Lisieux)



La revitalisation des centres-villes et centres-bourgs du Calvados fait l'objet d'une action importante de l'État : 39 territoires sont engagés dans un programme national de l'ANCT. 2 villes (Lisieux et Vire) sont ainsi parties prenantes du programme « Action Coeur de Ville » et 37 villes sont engagées dans le programme « Petites Villes de Demain ».

Lisieux a signé une convention d'opération de revitalisation de territoire (ORT) dès 2018, dans le cadre du programme Action Coeur de ville. Parmi les enjeux de dynamisation : l'habitat, et notamment la requalification du parc des copropriétés ainsi que la rénovation urbaine du quartier Hauteville qui figure parmi les quartiers prioritaires de la politique de la ville, visés par le nouveau programme national de renouvellement urbain.

83 logements ont déjà été rénovés, avec le soutien de l'ANRU, depuis 2018. En 2022, Lisieux s'est engagée, pour 5 ans, dans une opération programmée d'amélioration de l'habitat « renouvellement urbain (OPAH-RU).

La stratégie d'intervention des collectivités engagées dans le programme Petites Villes de Demain fait l'objet d'une contractualisation avec l'État, dans le cadre d'une ORT : 34 conventions ont été signées dans ce cadre en 2022.

Ces conventions prévoient 366 actions et représentent 115 M€ d'investissement, dont 13,7 M€ d'aides de l'État.

L'État accompagne l'ingénierie des collectivités en cofinançant 17 postes de chefs de projet recrutés par les collectivités, pendant 6 ans, à hauteur de 75 % (financement

FNADT, ANAH et Banque des territoires), pour un montant de 830 k€ en 2022.

Un réseau des chefs de projet « PVD » est animé par l'État, avec l'ensemble des partenaires du programme.

L'année 2023 sera une année importante, puisque de nombreux chantiers prévus dans les conventions ORT devraient voir le jour. Ces travaux permettront notamment d'accroître l'offre de logements en centre-ville (à l'aide de travaux de réhabilitation), d'améliorer le cadre de vie des habitants, de conforter l'offre de commerces, de services et d'équipements, de développer l'offre touristique et culturelle, ou de faciliter la mobilité.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>



L'État au soutien d'un aménagement équilibré de ses territoires



Inauguration de la maison France Services de Tilly-sur-seulles (crédits : préfecture du Calvados)

France Services, un réseau achevé

Au 31 décembre 2022, 42 espaces France Services maillent le territoire calvadosien.

Une convention entre la préfecture, le conseil départemental, les 9 partenaires nationaux de France Services, les deux partenaires locaux de France Services (MDPH et CIDFF) et 22 collectivités a été signée afin de préciser les missions, le cadre d'intervention de chacun et le mode de mise en œuvre commune de cette politique publique.

La volonté locale est de créer un maillage riche en pôles de services mutualisés. L'objectif est d'offrir une réelle lisibilité pour les usagers en matière de démarches administratives, que ces pôles deviennent pour eux des lieux « ressource » où poser toutes les questions utiles avec la garantie d'avoir des réponses (accompagnement, conseils, réorientation avec le bon interlocuteur, obtenir des rendez-vous). La mutualisation avec des services d'accueil des collectivités territoriales (eau, assainissement,

enfance, scolaire, urbanisme, CNI/passeport, culture,...) est fortement encouragée.

En 2022, l'effort a porté sur l'accompagnement personnalisé des collectivités récemment labellisées et/ou rencontrant des difficultés (fréquentation qui ne serait pas optimale, difficultés RH...). Il a pris la forme soit de réunions d'avancement avec les collectivités en demande, soit d'immersion des agents dans des espaces France Services implantés.

En 2022, un nouveau partenariat est venue enrichir le bouquet de services : les Points Conseil Budget (PCB). 6 labels ont été octroyés à l'UDAF afin d'accompagner les personnes confrontées à des difficultés financières. 48 heures de permanence par mois sont ainsi assurées pour tout le département avec 12 journées de permanence par semaine dans 14 France Services.

En 2021, le Calvados était le 1er département en nombre d'accompagnements réalisés dans

son réseau de 40 structures (135 000 accompagnements au total). En 2022, ces chiffres ont quasiment doublé : 145 000 visites effectuées au sein du réseau et 224 000 actions réalisées.

En 2023, le travail se poursuivra afin de renforcer encore la qualité du service rendu aux usagers.

42 ←
espaces France Services

145 000 ←
visites effectuées au sein du réseau
(contre 85 000 en 2021)

224 000 ←
actions réalisées en 2022
(contre 135 000 en 2021)

Pour en savoir +

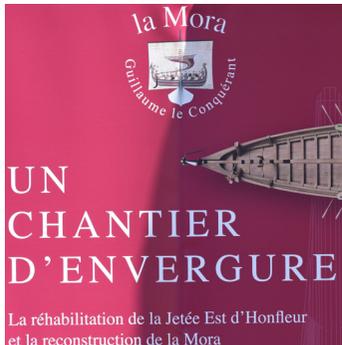
Lien internet :

<https://www.calvados.gouv.fr/Demarches/Pour-vous-accompagner-dans-vos-demarches/Les-France-Services-Points-info-14-dans-le-Calvados-pour-vous-aider>

https://anct-carto.github.io/france_services/#/



L'État au service de l'éducation, de la culture et du sport





PARIS 2024



L'État au service de l'éducation, de la culture et du sport

En route vers les Jeux olympiques et paralympiques 2024

20

villes et intercommunalités labellisées
« Terre de Jeux 2024 »

7

centres de préparation aux jeux

37

écoles et établissements
scolaires labellisés
« Génération 2024 »

3 015

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) organisés à Paris en 2024, l'Etat accompagne le déploiement de différents dispositifs pour favoriser l'apparition d'une dynamique départementale autour de cet évènement.

Génération 2024

Ce label vise à soutenir, dans les établissements scolaires, le développement quotidien de la pratique sportive et renforcer ses objectifs d'inclusion, de santé, de respect et d'engagement citoyen. Il permet de renforcer la continuité éducative et les liens entre l'école et le club, en rapprochant le sport scolaire et le sport fédéral, le sport de proximité et le sport de haut niveau.

37 établissements scolaires calvadosiens sont labellisés « **génération 2024** » : 24 écoles, 6 collèges, 6 lycées et une université.

Centres de préparation aux jeux

Il s'agit d'une liste de centres proposés aux délégations olympiques et paralympiques internationales pour leur préparation aux JOP. Le choix de l'utilisation des centres se fera par les délégations suivant leurs besoins et les services proposés.

Lors des premières phases de labellisations, sept centres ont été retenus : Bayeux / Caen / Deauville / Hérouville Saint Clair / Mondeville / Ouistreham / Région Normandie avec le Centre Sportif de Normandie.

Label Terres de Jeux

Il s'agit ici de valoriser et d'accompagner l'engagement des collectivités territoriales à l'occasion des JO 2024.

Pour être labellisé « Terre de Jeux 2024 », 3 piliers sont mis en avant : la célébration (faire vivre à tous les émotions du sport), l'héritage (mettre plus

de Sport dans le quotidien des Français) et l'engagement (animer et agrandir la communauté Terre de Jeux 2024).

Sur le territoire calvadosien, 20 collectivités locales sont aujourd'hui labellisées : Argençes, Bayeux, Bretteville sur Odon, Caen, Cabourg, Castine en Plaine, Colombelles, Deauville, Falaise, Giberville, Hérouville-Saint Clair, Iles, Isigny Omaha Intercom, Lisieux, Mondeville, Ouistreham, Rots, Saint-Sylvain, Trouville sur Mer et Vire Normandie

Semaine Olympique et paralympique

Elle est organisée par les services de l'Éducation nationale en lien avec les comités olympiques et sportifs départementaux et régionaux et les fédérations en charge du sport scolaire. Ce sont 3015 jeunes du département qui y ont participé entre le 7 et le 17 juin 2022.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.paris2024.org/fr/>

<https://generation.paris2024.org/>

<https://terredejeux.paris2024.org/>





L'État au service de l'éducation, de la culture et du sport

Grâce à ses vitraux contemporains, la cathédrale de Bayeux entre dans le XXI^e siècle

240

m² de vitraux, c'est la surface totale des grandes baies des deux bras du transept, objet de cette commande publique

Les grandes baies des deux bras de transept de la cathédrale de Bayeux, fragilisées depuis une tempête survenue en 1760, font aujourd'hui l'objet d'une création contemporaine de vitraux, confiée à l'artiste Véronique Joumard, dans le cadre du dispositif de la commande publique artistique porté par le ministère de la Culture.

Ce grand édifice roman érigé au XI^e siècle, la « cathédrale de Guillaume », chef-d'œuvre de la Normandie ducal, se révèle être, dès le XII^e siècle, un laboratoire de l'introduction du style gothique en France. Classée en totalité au titre des monuments historiques en 1862, la cathédrale a bénéficié de plusieurs programmes successifs de restauration durant

ces trente dernières années.

Les toitures du chevet, du déambulatoire et de la nef ont ainsi pu être reprises ; le beffroi, la bibliothèque du chapitre, plusieurs balustrades et autres maçonneries hautes ont également été restaurés. Les grandes baies des deux bras de transept étaient, quant à elles, demeurées en état de réparation. Elles font aujourd'hui l'objet d'une création contemporaine de vitraux.

L'idée force retenue de la conception de ces vitraux est de jouer des qualités optiques de prismes de verre intégrés dans le verre clair des vitraux. Leur présence, par le truchement de la lumière naturelle et du passage du soleil, provoque de multiples tâches colorées

à l'intérieur de la cathédrale, en préservant la transparence et la clarté de l'ambiance lumineuse connue au cœur de la croisée. L'effet est sans pareil et permet un rapprochement thématique autour de la spiritualité et de la paix, valeur universelle faisant écho aux événements ayant marqué la Normandie en 1944.

Ce projet pour la cathédrale Notre-Dame de Bayeux est très novateur tant sur le plan esthétique que sur le plan technique de la mise en œuvre. Il réunit les qualités d'une véritable réussite artistique et d'une promesse sensible faite à tous les visiteurs.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Actualites/Grace-a-ses-vitraux-contemporains-la-cathedrale-de-Bayeux-entre-dans-le-XXIe-siecle>





Pose de la première pierre du chantier « La Mora » le 16 septembre 2022

L'État au service de l'éducation, de la culture et du sport

Projet Mora : L'État monte à bord !

18

communes couvertes par un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) ou par un conseil de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), dont 5 nouvelles communes en 2022 de plus de 5000 habitants.

7

communes supplémentaires couvertes par une opération de revitalisation du territoire (ORT) en 2022, soit un total de 10 communes

417

armes abandonnées à Lisieux dans le cadre de l'opération abandon simplifié d'armes

Le 16 septembre 2022, Thierry Mosimann, préfet du Calvados a posé la première pierre du chantier « La Mora » à Honfleur. Ce projet d'envergure exceptionnelle inscrit au contrat de relance et de transition écologique départemental et pour lequel l'État s'est engagé à hauteur de 787 000 €, accueillera un musée et le chantier spectacle de la reconstruction du célèbre bateau amiral « La Mora » qui emmena Guillaume le Conquérant vers l'Angleterre et la bataille d'Hastings en 1066.

Ce projet, accompagné par les services de l'État dans toutes les phases du dossier, revêt des enjeux multiples.

Sur le plan culturel et historique, il mettra en valeur l'histoire maritime de la Normandie, des Vikings à la French Line. D'un point de vue patrimonial, il permettra de préserver l'un des sites les plus peints depuis le XIXème par les impressionnistes et les peintres

de l'estuaire de la Seine.

Sur le plan économique, ce projet constituera la porte d'entrée du Calvados pour tous les sites touristiques liés à Guillaume le Conquérant. Sur le volet urbanistique et aménagement durable, il rendra aux Honfleurais l'accès, dans un premier temps, à une partie aujourd'hui en friche du port, puis, dans un second temps, au bassin des chasses.

Sur les champs de l'insertion et de la formation, des « passerelles » seront mises en place dans le cadre de ce chantier pour les personnes sorties du système scolaire et en recherche d'emploi. Elles pourront bénéficier d'un accompagnement vers la maîtrise des savoirs en lien avec les différents métiers exercés sur le site (accueil du public, construction navale, maintenance). Ces initiatives d'aides à l'emploi seront complétées par une « maison des apprentis » et par la création d'un atelier

de maquettes, un parcours des métiers de la mer et du bois et par une mise en relation avec les entreprises partenaires.

L'ouverture au public de ce chantier, d'une durée estimée entre 5 et 7 ans, est prévue à l'automne 2023.

Une fois achevée, La Mora prendra la mer pour un voyage inaugural vers l'Angleterre. Naviguant avant tout à la rame, le navire de 32 mètres suivra ensuite des itinéraires le long des côtes normandes et fera l'objet de visites tout en conservant Honfleur comme port d'attache.

Et si cette mise à l'eau intervenait en 2027, pour le millénaire de la naissance de Guillaume !

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.la-mora.org>





L'État au service de l'éducation, de la culture et du sport

Les nouveaux outils de la politique culturelle : 100 % EAC, Microfolies et Pass culture

31 580

jeunes de 15 à 18 ans sont inscrits au pass culture au 31/12/2022

A travers son pôle Actions Culture et Territoires, la DRAC de Normandie favorise le développement de l'éducation aux arts et à la culture à tous les âges de la vie. Plusieurs actions ont ainsi été menées en 2022 en faveur du déploiement des MicroFolies, du 100 % EAC ou encore du Pass Culture.

100 %EAC

Le label 100% Education Artistique et Culturelle (EAC) a vocation à distinguer les collectivités engagées dans un projet visant à dispenser une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes de leur territoire.

En 2022, la DRAC Normandie s'est dotée d'une convention régionale en faveur de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC) associant les services de l'Etat, la Région et les cinq Départements. Parallèlement, quatre collectivités normandes ont été labellisées 100 % EAC, en

Normandie. On compte dans le Calvados, l'Agglomération de Lisieux. Les dispositifs EAC sur les temps scolaires (34 projets ont été soutenus pour un montant de 157 830€ - avec le théâtre de Caen, le Radar, le Sablier, le CCN de Caen, l'IMEC, le FRAC...), et, sur les temps extrascolaires (5 projets portés par le Sablier, le CDN de Caen, le Théâtre de la Renaissance, le Théâtre des Champs Exquis (pour un montant de 50 000 €) couvrent une part importante de l'action. Autre dispositif relevant du dispositif 100 % EAC, le « Plan Chorale » - aide à la pratique du chant - a permis, cette année, la mise en place de deux projets avec le théâtre de Caen et avec Le doigt dans l'oreille d'un chauve pour un montant de 21 000 €. En outre, « De Visu », outil d'installation d'œuvres d'art contemporains dans les établissements scolaires, a permis de soutenir 12 projets (26 880 €) portés par le Radar à Bayeux. En matière de

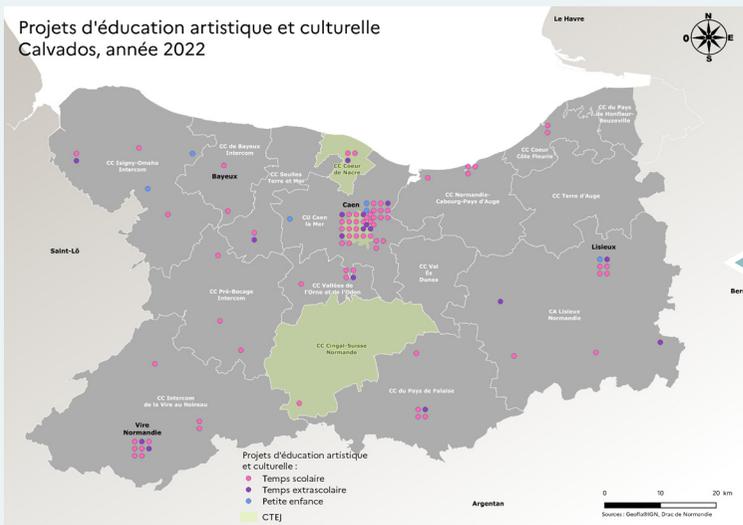
sensibilisation au patrimoine, le dispositif « **C'est mon patrimoine** » a permis de soutenir 6 projets (visites de lieux patrimoniaux) pour un montant de 29 300€ avec la MJC du Chemin Vert à Caen, le service patrimoine de la ville de Vire ou encore l'espace loisirs de Saint Pierre en Auge. En outre, une préparation de formations à l'attention de professionnels de la petite enfance dans le champ du spectacle vivant et de la musique a été élaborée en partenariat avec le commissaire à la lutte contre la pauvreté. Dans le champ des pratiques amateurs, un soutien accru a été accordé en 2022, en lien avec le **Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs** (FEIACA), aux initiatives portées par les associations et à l'accompagnement de créations participatives (18 projets en 2022 contre 8 en 2021). Enfin, pour la 2e année, le plan Fanfares a permis de construire

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Les-poles/Pole-action-culturelle-et-territoires>





Bilan EAC 2022 Calvados, Héroïse Leclerc

31 580

jeunes de 15 à 18 ans sont inscrits au pass culture au 31/12/2022

L'État au service de l'éducation, de la culture et du sport

de nouvelles relations avec les associations concernées.

Le Pass Culture

Cette année, le Pass Culture, application numérique d'accès à la Culture, à l'usage des jeunes dès 15 ans, a été élargie aux jeunes de 15 ans. Ils disposent dorénavant d'un crédit individuel et cumulable de 20 € l'année des 15 ans, 30 € l'année pour les 16 et 17 ans, puis de 300 € l'année pour les 18 ans, utilisable pendant 24 mois. Ce crédit les encourage à découvrir et diversifier leurs pratiques culturelles. Par ailleurs, la part dite collective du pass Culture permet aux établissements scolaires (de la 4^e à la Terminale) de financer des activités d'éducation artistique et culturelle. Le nombre de jeunes inscrits est en constante évolution sur le département du Calvados. **31 580 jeunes de 15 à 18 ans** sont d'ores et déjà inscrits au Pass culture au 31/12/2022. Parmi eux, 16 329 de plus de 18 ans

et 15 251 de 15 à 17 ans. La part d'élèves ayant participé à au moins une offre collective collège ou lycée (15-17 ans) s'élève à 24 % au 31/12/22. Les jeunes se sont approprié l'outil et l'on compte 153 691 réservations de produits culturels en 2022 (biens et services + produits numériques). Essentiellement des mangas, des places de cinéma, des jeux vidéos, des places de concerts. Enfin, précisons que la proportion d'établissements culturels ayant engagé au moins 1 action collective représente 27 % (année 22/23 en cours). Des résultats encourageants et qui traduisent le fort intérêt de la jeunesse pour cet outil.

Micro Folies

Autre atout majeur pour la diffusion de la culture dans les territoires, les MicroFolies. Ces musées numériques modulables peuvent être installés partout en France dans un espace déjà existant (médiathèque, salle

des fêtes, lieu patrimonial, hall de mairie, commerce, etc.). Les contenus proviennent de fonds muséaux et permettent d'avoir accès aux collections nationales des 12 établissements culturels fondateurs et à plusieurs collections régionales et européennes. **Huit sont déjà installés dans le Calvados** : Deauville, Colombelles (Wip), Lisieux (mobile), Caumont sur Aure, Pont-L'Évêque, Dozulé et Falaise, Port en Bessin Huppain. Trois autres sont en cours. Un véritable maillage du territoire se déploie et doit devenir une plateforme culturelle au service des territoires.

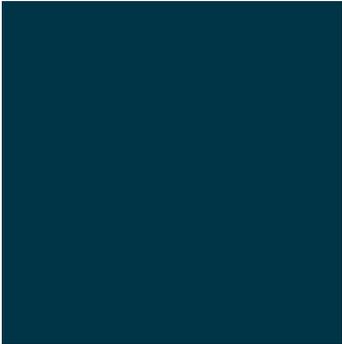
Pour en savoir +

Lien internet :



<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Les-poles/Pole-action-culturelle-et-territoires>

L'État au service du développement durable et de la transition énergétique





Centre administratif départemental du Calvados

L'État au service du développement durable et de la transition énergétique

Les mesures de sobriété énergétique mises en œuvre au sein des services de l'administration territoriale de l'État (ATE)

33

% de véhicules verts au sein de la flotte automobile de services

19

degrés celsius pour la température dans les locaux

Sous l'impulsion du secrétariat général commun départemental (SGCD), les services composant l'administration territoriale de l'État (ATE) dans le Calvados, à savoir la préfecture et les trois directions départementales interministérielles (DDTM, DDPP et DDETS), se sont résolument engagés en 2022 dans une politique durable de sobriété énergétique, déclinée en plusieurs volets.

Sur le volet des mobilités, une action forte a été engagée pour « verdier » la flotte automobile désormais composée à 33 % de véhicules électriques ou hybrides : 7 des 11 sites sont équipés de bornes de recharge. Cet effort s'est accompagné de nombreuses mesures incitatives et pédagogiques en direction des personnels. Des sessions de prise en main des véhicules électriques ont été organisées. Une incitation forte aux mobilités douces a été réalisée en promouvant le forfait

« mobilité durable » et en étoffant l'offre de stationnement de vélos. Deux demi-journées d'animation ont été organisées lors de la semaine européenne de la mobilité durable. Un plan de mobilité (PDM) interministériel a été élaboré pour les sites du quartier de la Pierre-Heuzé. Il sera définitivement adopté au cours du premier trimestre 2023.

Sur le volet de la maîtrise des consommations, la crise énergétique subie en 2022 a conduit à mettre en œuvre une série d'actions à faible coût et à impact immédiat. En matière de consommation électrique, les éclairages extérieurs des bâtiments ont ainsi été désactivés, la détection lumineuse automatique a été généralisée dans les espaces de circulation et le « relamping » (mise en place d'éclairage LED) a été intensifié. Un certain nombre d'équipements ont été programmés pour des extinctions

automatiques en soirée. Les ballons d'eau chaude sanitaire ont été majoritairement désactivés, tandis que les températures de climatisation dans les locaux informatiques ont été rehaussées. En matière de chauffage, partout où les installations le permettaient, une régulation à 19 degrés de la température de « confort » a été mise en place, de façon corrélée avec une réduction des plages horaires de chauffe et un abaissement à 15 degrés des températures de « réduit » (nuits et week-ends).

Au-delà de ces premières mesures, et à l'instar de celui réalisé en 2021 au siège de la DDTM, un audit énergétique complet, doublé d'une étude de faisabilité photovoltaïque, a été ainsi réalisé sur le centre administratif départemental, afin de déterminer la nature des travaux à y conduire pour le mettre à niveau par rapport aux exigences du dis-

L'État au service du développement durable et de la transition énergétique



Journée mobilité durable - septembre 2022 (crédits : préfecture du Calvados)

positif éco-efficacité tertiaire. Une programmation pluriannuelle de travaux structurants a été définie. En 2023, cette démarche sera reproduite sur toutes les autres emprises locales de l'ATE, sous l'impulsion d'un « référent énergie ». La performance énergétique sera au cœur de la programmation de travaux pour 2023

et constitue un principe directeur du schéma directeur de l'immobilier régional (SDIR) en Normandie dont la rédaction a été lancée localement au cours du dernier trimestre 2022 pour couvrir la période 2023-2027.

Enfin, une intense communication sur les enjeux énergétiques a été réalisée en direction des personnels pour les responsa-

biliser sur leurs pratiques quotidiennes (éco-lettre interne et affichage). Des « ambassadeurs sobriété » ont été désignés au sein de chaque emprise immobilière.

Pour en savoir +

Lien internet :
<https://www.calvados.gouv.fr/Actualites/Sobriete-energetique-un-plan-pour-reduire-notre-consommation-d-energie>





Falaises du Bessin occidental (Pointe du Hoc) – crédit : DREAL Normandie

L'État au service du développement durable et de la transition énergétique

Création de la réserve naturelle nationale des falaises jurassiques du Calvados

1877

ha

37

km de côtes

32

collectivités territoriales

Sur le littoral calvadosien, il existe un ensemble de sites présentant des intérêts géologiques de niveau national, voire international. En outre, les falaises abritent des habitats naturels et des espèces animales et végétales patrimoniaux qui méritent d'être préservés par une gestion adaptée.

Sur la base de ces enjeux, l'État porte un projet de création d'une réserve naturelle nationale (RNN) sur les falaises et les platiers rocheux d'âge jurassique du Calvados.

La réserve naturelle nationale est un outil de protection forte du patrimoine naturel, alliant des dispositions réglementaires inscrites dans un décret, et des moyens humains et financiers pour la mise en œuvre d'une gestion dédiée, confiée à un gestionnaire avec l'appui d'un comité consultatif (gouvernance) et d'un conseil

scientifique.

Cette gestion, traduite dans un plan arrêté par le préfet, intégrera à la fois des actions de police, des travaux d'entretien et de restauration des milieux, des suivis et des études scientifiques ainsi qu'un programme de valorisation du patrimoine naturel et d'animations conduites sur l'ensemble du territoire.

Ce projet a fait l'objet d'une large concertation menée de 2019 à 2021, afin de le co-construire avec les acteurs locaux, dans l'objectif d'arriver à :

- un dispositif de protection qui conserve de la souplesse,
- des mesures réglementaires adaptées aux enjeux.

Après une première étape de validation au niveau national, la phase réglementaire locale s'est déroulée en 2022 avec la consultation des administrations et collectivités con-

cernées ainsi que l'organisation d'une enquête publique. Elle s'est achevée en décembre par la consultation de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites qui a donné un avis favorable à l'unanimité.

En 2023, débutera la phase nationale : le Conseil national de protection de la nature et différents ministères seront consultés puis le Conseil d'État sera saisi pour examen. La publication du décret de création de la RNN des falaises jurassiques du Calvados est espérée pour la fin de l'année 2023

Comme recommandé par le commissaire enquêteur, le délai à venir sera mis à profit pour amplifier les actions d'information et de sensibilisation aux enjeux de la réserve.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-creation-d-une-reserve-naturelle-a4158.html>

www



Déroulage de câbles en mer

L'État au service du développement durable et de la transition énergétique

Le guichet unique éolien et la cartographie des zones favorables

Par instruction du 26 mai 2021, la ministre de la transition écologique a chargé les préfets de région de mener un travail de cartographie des zones favorables au développement de l'éolien terrestre afin de mieux planifier le développement de cette filière et de sécuriser l'atteinte des objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Cette cartographie n'a pas de portée réglementaire, ni de caractère prescriptif, mais constitue un outil d'aide à la décision s'agissant de l'implantation des parcs éoliens dans la région et permet d'évaluer le potentiel de production d'électricité de la filière éolienne en Normandie.

En Normandie, le processus d'élaboration de la cartographie est réalisé par la DREAL sous l'égide du SGAR de Normandie. Afin d'identifier plus précisément les enjeux locaux, ce travail cartographique a été mené en plusieurs phases, en concertation avec les parties prenantes concernées en Normandie. Une première ébauche de ce travail cartographique a été menée en 2021 et a fait l'objet d'une consultation des parties prenantes techniques entre décembre 2021 et janvier 2022.

Sur la base de cette première version de cartographie, un travail d'harmonisation entre régions, sous l'égide du ministère, a été opéré entre mars et novembre 2022. Cette harmonisation nationale des cartes produites au niveau de chaque territoire régional avait notamment pour but d'éviter les effets de bord

entre régions et d'harmoniser tant le rendu visuel des cartes que la qualification du niveau de chaque enjeu. Suite à ce travail d'harmonisation mené au niveau national, une actualisation de la cartographie régionale a été opérée courant novembre 2022, en vue d'engager la consultation des élus. Pour le Calvados, la consultation des élus s'est déroulée de mi-novembre 2022 à mi-janvier 2023.

Une réunion de présentation s'est tenue le 12 décembre 2022, sous la présidence du préfet, à destination des élus.

Les cartes devraient être publiées par le ministère au cours du premier semestre 2023.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.ecologie.gouv.fr/eolien-terrestre>

<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/climat-air-transition-energetique-r2.html>

WWW



L'État au service du développement durable et de la transition énergétique



La rénovation énergétique des logements

La rénovation thermique des logements répond à quatre enjeux :

- la lutte contre l'émission des gaz à effet de serre (le logement constitue le second poste d'émission après le transport),
- la nécessité d'une moindre consommation d'énergie carbonée dans un contexte de tension internationale sur ce sujet,
- le maintien du pouvoir d'achat des ménages face à une explosion du coût de l'énergie,
- l'amélioration du confort pour les ménages.

Pour répondre à ces enjeux, les bailleurs HLM sont engagés dans une opération exceptionnelle de rénovation de leur parc pour améliorer la performance énergétique des logements. L'État a accompagné fortement ces opérations à

l'aide de prêt à taux très réduit de la Caisse des Dépôts et Consignation et de subventions de l'État pour les opérations les plus lourdes : 488 000 € ont été accordés à 5 bailleurs HLM en 2022 pour la rénovation d'une centaine de logements.

La lutte contre la précarité énergétique des ménages logés dans le parc privé répond aux mêmes objectifs.

L'État et les collectivités locales se sont fortement mobilisés en 2022 pour accélérer la dynamique de réhabilitation des logements, au travers de la plateforme France Rénov, qui permet d'accompagner les ménages dans leur projet, et dans le cadre d'opérations contractualisées avec les collectivités (au nombre d'une dizaine dans le Calvados). Un programme d'intérêt général a notamment été signé par le préfet et le président du Conseil départemental le 7 no-

vembre 2022 pour amplifier la dynamique de travaux dans le Calvados.

Les résultats obtenus sont à la hauteur de cet engagement partenarial : plus de 500 logements individuels ont fait l'objet d'une rénovation thermique, avec le soutien de 6,5 M€ d'aides de l'Anah instruites par les services de la DDTM.

Deux premières copropriétés de l'agglomération caennaise ont également bénéficié du nouveau dispositif MaPrimeRénov Copro (36 logements, 410 k€ d'aides de l'Anah).

Plus de 7300 propriétaires du Calvados, occupants ou bailleurs, ont par ailleurs rénové leur logement en 2022 avec l'aide MaPrimeRénov, pour 24.5 M€ de subvention.

488 000

€ accordés par l'État à 5 bailleurs HLM en 2022 pour la rénovation d'une centaine de logements.

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique>

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/renovation-des-batiments>



L'État au service du développement durable et de la transition énergétique



Visite du centre de maintenance éolien (crédits : préfecture du Calvados)

Le développement de l'éolien en mer

La poursuite du développement de l'éolien en mer contribue à l'atteinte de l'objectif de 40 % d'électricité renouvelable à l'horizon 2030. Pour répondre à cet objectif, le développement de trois parcs éoliens en mer est prévu au large du Calvados. Les services de l'État (principalement DDTM, préfecture maritime, DIRM et DREAL) se sont fortement mobilisés pour faciliter la mise en œuvre de ces trois projets.

Le parc éolien au large de Courseulles : la construction du parc par EOC (Éoliennes Off-shore de Courseulles) est prévu en mars 2023 et la mise en service début 2025. En 2022, la société RTE a procédé au raccordement en mer (15 km de câbles), et en grande partie à terre (25 km de câbles). La société EOC a construit la base de maintenance à Ouistreham et procédé à l'installation des 4 pieux destinés à recevoir la

fondation du poste électrique en mer.

Le projet AO4, situé en centre Manche (dit également CM1) : la concertation sur ce parc a eu lieu en 2022 et a conduit à retenir un raccordement dans la Manche. Le tracé en mer et sur terre est désormais connu. S'agissant de la construction, la consultation est en cours et le lauréat devrait être choisi début 2023.

Le projet AO 8, situé également en centre Manche (dit CM2) : l'appel d'offre pour choisir le futur industriel a été lancé dans l'été. Le lauréat sera désigné fin 2023 ou début 2024. Le raccordement de ce parc par RTE est prévu dans le Calvados. Les concertations locales ont été lancées sous l'égide de l'État avec trois possibilités de lieux d'atterrissage : Ouistreham, Colleville-Montgomery et Hermanville sur Mer. Les câbles chemineront

ensuite, selon un tracé non encore précisément défini, pour aller jusqu'au transformateur de RTE situé à Tourbe. Le tracé sera arrêté en 2023.

L'État, au-delà des autorisations délivrées, s'assure que les travaux se déroulent en toute sécurité et tenant compte des usages pré existants.

15 km de câbles en mer

25 km de câbles à terres

108 tourets

Pour en savoir +

Lien internet :

<https://www.parc-eolien-en-mer-du-calvados.fr/>



ANNEXES

Les effectifs des services départementaux de l'État 2021 à 2022

	Effectifs 2021		TOTAL	Effectifs 2022		TOTAL	Différentiel 2021/2022 Effectifs titulaires ETP fonctionnai res/CDI	Différentiel 2021/2022 Effectifs non titulaires ETP CDD	Différentiel 2021/2022
	Effectifs titulaires ETP fonctionnaires/ CDI	Effectifs non titulaires ETP CDD		Effectifs titulaires ETP fonctionnaires /CDI	Effectifs non titulaires ETP CDD				
Direction académique *	8109,1	2999,3	11108,4	8109,1	2999,3	11108,4	0	0	0
Direction des Finances Publiques	765,17	15,4	780,57	736,68	15,89	752,57	-28,49	-0,49	-28
Direction de la Sécurité Publique	654	55	709	662,5	53	715,5	8,5	-2	6,5
Groupement de Gendarmerie	667	116	783	670	111	781	3	-5	-2
Direction des Territoires et de la Mer	185	5,68	190,68	191,7	4,9	196,6	6,7	-0,78	5,92
Direction de la Protection des Populations	69	7	76	66	7,9	73,9	-3	0,9	-2,1
Direction de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	84,7	7	91,7	90,3	6,2	96,5	5,6	-0,8	4,8
Délégation de l'Agence Régionale de Santé 14	4	0	4	4	0	4	0	0	0
Préfecture et sous-préfectures	160,7	14,6	175,3	154,7	25,5	180,2	-6	10,9	4,9
Secrétariat général commun départemental	73,4	4	77,4	68,1	8,4	76,5	-5,3	4,4	-0,9
Unité bi-départementale Calvados-Manche DREAL **	9	0	9	11	0	11	2	0	2
TOTAL	10781,07	3223,98	14005,05	10764,08	3232,09	13996,17	-16,99	8,11	-8,88

* Total des ETP du secteurs public et privé confondus

** effectif à Caen

ETP : effectif temps plein

TP : temps plein

Les dotations de l'État aux collectivités locales en 2022

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT			
	2020	2021	2022
Conseil départemental	91,5 M€	91,6 M€	91,8 M€
Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre	56,8 M€	56,1 M€	55,4 M€
Communes	144,2 M€	145,1 M€	145,9 M€
TOTAL DE LA DGF	292,5 M€	292,8 M€	293,1 M€

DOTATIONS D'INVESTISSEMENT			
	2020	2021	2022
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	13 M€	13 M€	13,1 M€
Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	6,5 M€	6,6 M€	6,6 M€
Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) abondement exceptionnel	4,9 M€	14,8 M€	3,5 M€
Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)	2,1 M€	2,0 M€	2,6 M€
Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) – Rénovation thermique		1,2 M€	
TOTAL DES FINANCEMENTS ACCORDES	26,5 M€	37,6 M€	25,8 M€

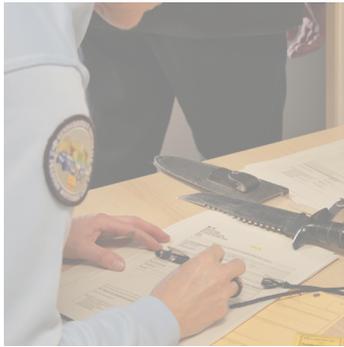
	2020	2021	2022
Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	39,5 M€	60,3 M€	60,4 M€

FNADT (Fonds d'aménagement du territoire)*			
	2020	2021	2022
DRACCARE II (Développement régional d'actions collectives pour le renouvellement de l'économie)	748 515 €	426 519 €	312 895 €
France services	465 000 €	532 500 €	607 500 €
Tiers-lieux (Fabrique de territoires)	200 000 €	149 677 €	250 000 €
PVD** (Petites villes de demain) - chefs de projets		55 815 €	323 084 €
CRTE (Contrat de relance et de transition écologique) – chefs de projets		120 000 €	90 000 €
Volontariat territorial en administration (VTA)		60 000 €	30 000 €
Territoires d'industrie		418 660 €	25 000 €
Destination France (tourisme)			102 892 €
Programmation annuelle autres projets dans le Calvados (CPER)	599 886 €	1 195 015 €	496 593 €
TOTAL DES FINANCEMENTS ACCORDES	2 013 401 €	2 958 186 €	2 237 964 €

*** dépenses d'investissement et de fonctionnement**

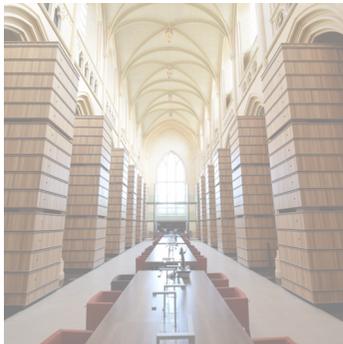
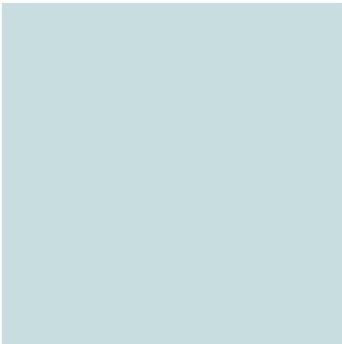
comprend les crédits fléchés sur des programmes nationaux portés notamment par l'ANCT et ceux issus de la dotation régionale classique FNADT

**** programme spécifique financé par un fonds de concours abondé Par l'ANCT et la banque des territoires**



Préfecture du Calvados
 rue Daniel Huet
 14038 Caen cedex 9
 Téléphone 02 31 30 64 00

www.calvados.gouv.fr



Suivez-nous sur :



Retrouvez l'ensemble des rapports
 d'activités des services de l'État dans
 le Calvados sur le site internet
www.calvados.gouv.fr